



Comité Consultatif Patrimoine

Compte-rendu

Réunion du

Lundi 24 mars 2025 à 18 h

Diffusion:

aux membres du CoCon Patrimoine :

Maryse Baesberg ; présente
Maurice Yendt ; absent excusé
Gérard Verger ; démissionnaire
Nicole Costerousse ; absente excusée
Dominique Arnaud-Thuillier ; absent excusé
Vincent David ; présent
Elisabeth Perrot ; absente excusée
Jean-Claude Bartoletti ; présent
Jean-Michel Aubert ; présent
Patrick Thevenet ; absent excusé
Elie Maroglou ; absent excusé
David Gourdant ; absent excusé
Jean-Claude Maurin ; présent
Chantal Petiot ; présente
Dominique Grange ; absent excusé

Diffusion:

- à Claude Didier de l'association du Patrimoine au Pays des Trois Bec.
- à Allison Choquart du Café Culturel de La locomotive et du Forum.

Elus :

François Brocard, Maire, absent excusé (SIVU Le Solaure)

Annette Gueydan, Adjointe, présente

André Oddon, Conseiller municipal délégué, rédacteur du CR

Les comptes-rendus reprennent les éléments précédents afin de garder la mémoire des actions et des propositions.

Dès que le thème des Journées Européennes du Patrimoine 2025 sera connu, ce paragraphe sera entièrement mis à jour.

Les points clefs non discutés et/ou concernant des interventions extérieures sont en surbrillance jaune, les points abordés ou en informations complémentaires sont en surbrillance bleue.

I/ Journées Européennes du Patrimoine (JEP)
19 + 20 + 21 septembre 2025

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

42e édition des Journées européennes du patrimoine

Thème de l'édition 2025 : « Patrimoine architectural »

« Le thème de 2025 met en lumière les réalisations artistiques et techniques de l'architecture, qui, au-delà de leur fonction, sont des repères majeurs de l'histoire locale, nationale et européenne, ainsi que de la mémoire collective. »



- **Temple :**

Exposition 2025 ?

- **Gare – Exposition 2025 ?**

Voir l'association La Locomotive (pour la partie Café culturel : Allison Choquart), ce qui est prévu.

- **Salle du Conseil Municipal :**

Classé à l'inventaire supplémentaire des M.H. : mobilier et les décors.

Ouverture 2025 ?

- **Eglise :**

Le thème de cette année devrait permettre d'ouvrir en grand les portes de l'église les 19, 20 et 21 septembre 2025.

II/ Aménagement des Chapelains :

Aménagement terminé,
L'aire de camping-car fonctionne; elle est gérée en régie municipale.

Réfection réalisée des toitures des 2 cabanons

Tuiles : Edilians, Omega 10, Vieux-toits au lieu et place des plaques en fibro-ciment.

La Taille de nettoyage du grand tilleul a été effectuée le 19 février 2025 ;
La prochaine taille ne sera pas effectuée avant 2030.

III/ Circuits de découverte des cabanons de Saillans

Comment inciter les propriétaires à entretenir leur cabanons.

- Dégager la végétation devant.
- Fondation du Patrimoine - limitation à 50 % : entrée en compte – dossier lourd.
- Disposition par le propriétaire
- Sylvain Thévenet : adossement à la LPO : création de nichoirs.
- Notoriété.
- Les cabanons tendent à valoriser le paysage.
- Châtillon-en-Diois : 1 nuit des cabanons - sur le vignoble et les cabanons : 1000 personnes – dans le cadre du Festival.
- Saillans : imaginer un festival culturel et pour cela inciter les propriétaires.

- Réfléchir à des pistes.
- Sujet récurrent des réunions du CoCon Patrimoine.

Important : ne pas faire de liste de cabanons, le risque serait d'en oublier.

Circuit de la Tour

Le fléchage de sortie de l'aire de camping-cars est installé sur un poteau existant, reste l'inversion de la flèche du poteau de la rue du 19 mars 1962.

Sera fait en mars.

Novembre 2024 : la ganivelle a été placée en totalité en bordure des plantations : au Nord de l'aire de camping-cars.

La création d'un accès au site à l'extrême Nord Est a été abandonnée.

IV/ Charrette bleue :

La charrette bleue donnée à la mairie de Saillans est stockée au Services Techniques. Elle ne sera pas installée place du Fossé.

V/ Restauration de l'église Saint-Géraud :

Point église :

**Les tomettes seront nettoyées et cirées fin avril début mai 2025.
Le reste du carrelage sera nettoyé et lustré.**

Les portes Ouest ont été restaurées et sont en place (photos jointes).

L'horloge a été restaurée : elle sera installée lorsque l'escalier sera posé. Elle devra être remonté chaque semaine.

Des raquettes anti-volatiles seront installées sur les ouvertures des 4 faces du clocher par Thomas Vitraux. Suppression du point d'eau à l'entrée de l'église et installation prévue dans la sacristie avec des toilettes (hors marché).

A) Exposition, tableaux

Eglise : Virginie LEMESLE, photographe propose une exposition des photos des restauratrices, à l'extérieur sur cimaises.

Ces photos en A3 sont prêtes à être exposées depuis le 17 mars 2025.

L'exposition consistera en 40 œuvres sur le mur de la Face Nord de l'église dès avril-mai 2025 et ensuite tout l'été.

Tableaux propriété de la commune ;

Présage : Voir les archives paroissiales pour l'origine des tableaux.

Dim: 1,33m x 1,92 m « l'Ascension de la Vierge » et Dim: 1,64m x 1,90 m « Le Christ ». « La Vierge immaculée » Dim: 2,00m x 1,50 m.

L'installation de 2 tableaux dans l'église de Véronne est abandonnée.

Ces 4 tableaux ne sont pas objets protégés au titre des monuments historiques (classés ou inscrits), mais ils ont fait l'objet d'un relevé du Ministère de la Culture qui les présente sur la Plate Forme Ouverte du Patrimoine (POP) de la Base Mérimée. Ils ont donc un intérêt patrimonial.

3 tableaux et le statuaire sont rapatriés et stockés dans l'église (mars 2025). Le tableau de la Cène est chez le restaurateur à Jaillans, sa restauration sera financée par Présage.

Pour Décors peints sur reste à charge de la commune :

Fondation du patrimoine appel à dons : 25600 € en octobre 2024.
Si l'objectif de 46000 € la Fondation du Patrimoine abonde.
Les délais ont été allongé in fine.

VI/ Aménagement Centre Bourg - Fleurissement / végétalisation - Circulation et stationnement, étude de l'ADEME :

A) Centre bourg :

Secteurs 3 et 4 :

La voûte et le mur Sud du passage entre la rue de Bonne et la rue Albert Gueymard a été sécurisée (février 2025) par le Groupe Aguetaz.
Les réseaux de la rue de Bonne sont exécutés (Lot Liotard TP).

Secteur 2 : Sud Est : le désamiantage de la remise du 6 rue de la Paix a été réalisé. La démolition / reconstruction par le groupe Aguetaz débutera le 12 mai 2025.

Les fouilles de la place Centrale débuteront le 19 mai 2025 pendant 5 jours ouvrables, elles seront exécutées par l'INRAP.

Un état sera fait ensuite et déterminera en fonction des vestiges trouvés, si des fouilles complémentaires seront exécutées.

David Gourdant proposait une portion de ruelle en pavés dans les secteurs 3 ou 4 (en dehors des réunions Patrimoine auxquelles il ne peut pas participer) :

François Brocard :

« « Je reviens sur tes échanges avec André et les nôtres par SMS, concernant ta demande de conserver des portions de ruelles en pavés.

Comme je te l'avais dit, toutes les ruelles n'étaient pas pavées, beaucoup étaient en terre battue.

Nous avons débattu entre conseillers municipaux de cette proposition lors de la réunion plénière de ce vendredi 14.03.

Il ressort que :

- Lors des ateliers animés par Samuel Bonnefoi, cet aménagement n'avait pas été retenu. Les quelques ruelles pavées l'étaient en "tête de chat", galets de rivière posés sur tranche. Elles sont très inconfortables pour les marcheurs et cyclistes. SI nous mettons des pavés plus confortables, nous perdons l'esprit patrimonial
- Ne conserver qu'une portion de ruelle affecterait l'ensemble de la cohésion des aménagements retenus
- Ces aménagements ont été validés après plusieurs ateliers et échanges. Il ne serait pas correct, à l'égard de ceux qui se sont investis, de venir équiper des ruelles avec des pavés à la demande de quelques-uns, alors que ça n'avait pas été choisi par le collectif
- Il serait plus judicieux de préserver les endroits où il reste des pavés apparents : calade du Rieussec, quai Jobin, rue de l'hôpital (sous la voûte) » »

Rappel : MOE de l'Echo/Soubeyranne, pièces techniques à relire par des volontaires du CoCon Patrimoine avant publication du DCE.

Pour l'ensemble du bourg : la remarque a été émise demandant d'harmoniser les potelets et les panneaux indicatifs.

B) Végétalisation

Des jeunes plants d'arbres fournis gracieusement par les pépinières Daniel Soupe, il en reste 24 encore plantés.

Par ailleurs 1 jeune plant de Pistachier de Chine a été fourni à l'association la Locomotive qui l'a planté dans le talus de la terrasse.

Les végétaux restant du Centre ville : bulbes crocus (150) et perce-neige (250) et les plants de Mélisse (34) sont plantés aux pieds de ces très jeunes arbres et sur le Pentagone du Groupe Scolaire Diane Lometto (les Perce-neige sont venues agrémenter les 17 épervières piloselles, plantées fin août 2024).

Un article sera écrit dans le Mag pour encourager la protection de ces plantations.

La Fontaine du Fossé a été fleurie avec des Dipladenia fournis par Les Terrasses Fleuries (Mireille et Frédéric).

C) Etude subventionnée par l'ADEME

CDVIA, le bureau d'étude choisi a qui a présenté son diagnostic aux élus le 4 octobre 2024, à la secrétaire général et à Josselin (VTA : Volontariat Territorial en Administration) embauche soutenue financièrement par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Josselin est chargé d'épauler Nathalie pour le montage des gros dossiers.

Les propositions du bureau d'études se présenteront sous forme d'aménagements ponctuels et différents scénarios début 2025.

Echanges du CoCon Patrimoine sur la question :

Echanges sur l'étude : parkings à proximité immédiate sous utilisés.

La suite : expérimentation _ aménagement + signaler les parkings sous-utilisés

Ne pas parler en temps pour accéder aux stationnements mais signaler précisément les parkings.

Retour sur l'enlèvement des tables repliables du bar 14°5.

Mission de participation et communication :

Un premier atelier public a eu lieu le samedi 5 avril 2025

Présentation le matin à la salle des fêtes et déambulation l'après-midi.

La graphiste Pauline Escot a présenté chaque site au moyen de croquis, les participants ont annoté les leurs.

VII/ Le Patrimoine dans la cadre du regroupement des communes de Saillans et de Véronne :

Inventaire et état de conservation, actions d'intégration, ...

Chacune des 2 communes doit faire son inventaire.

Pour Saillans, il sera nécessaire de faire un tableau exhaustif mais en se fixant des limites + un plan ou plans ?

Cet état ne conditionne en aucun cas le regroupement des 2 communes.

Qu'est-ce qu'on en fait, pour quel usage ?

Un élu habitant Véronne est venu à la réunion du CoCon (Dominique Grange).

VIII/ Fontaines, aménagement de l'espace devant le rue Barnave et articles du bulletin de l'Office du Tourisme (Le Solaure) :

A) Fontaines

Texte sur l'eau à Saillans en pièce jointe (1.1-Histoires d'eau à Saillans).

Jean-Claude Maurin travaille sur le sujet.

Il a fait un point.

Il a trouvé 2 articles du Solaire d'Albert Gueymard et de Maurice Peyrard sur le sujet.

Propositions pour la future Fontaine à l'angle des rues Beaumiroir et des Arceaux :

Fontaine classique : 2 modèles, 1 seule couleur

Fontaine connectée Neos collaboration VEOLIA et Bayard,

Création 2024, plusieurs couleurs, ce type de fontaine permet de boire sans récipient.

André : ce type de fontaine avec brumisation possible peut convenir au Boulevard de l'Echo.

Réunion du 9 octobre 2024 : Choix fontaine Bayard (classique à manivelle tournante, une seule couleur pour ce modèle.

La fontaine est de type incongelable et est installée.

Les 2 jardinières en métal de la rue des Arceaux sont en place.

Une 3^{ème} jardinière en métal sera installée dans l'impasse de la rue du Four.

Les 3 fontaines (rue Barnave, rue Beaumiroir et rue du Four) seront opérationnelles.

Le Jeu installé rue Barnave sera enlevé et évacué.

Rue Barnave : la plantation de l'arbre ne semble pas possible (vu

en réunion de chantier 24 06 2024 : dalle de béton à 10 cm au dessous du sol).

Fontaine : Tempo de la programmation 6 hre + 6 hre + 12 hre

Bouton poussoir avec tuyauterie intérieure : étudier ce système à Comari

Fontaine du Fossé : étudier un circuit intérieur pour installer des boutons poussoir et distribuer l'eau à la demande.

La mairie a demandé un devis pour mettre la fontaine en circuit fermé.

Un point d'eau potable sera placé à proximité,

Son installation sur la zone Sud Ouest de la place du Fossé est à l'étude dans la zone où se trouve déjà la borne à incendie.

Proposition : installer une fontaine Bayard sur le site et une bouche d'incendie au lieu et place de la borne d'incendie (pour des raisons de valorisation esthétique du site).

B) Célébration du Tricentenaire de la Fontaine du Fossé

Coumari et Fossé, 2 fontaines publiques mises en service en 1725 (fontaine du Fossé).

Idée lancée par Maurice Yendt au cours d'un CoCon Patrimoine :

Commémorer les 300 ans de ces fontaines en 2025.

D'après « Histoire de Saillans » par le pasteur André Mailhet, publié en août 1892, il est indiqué page 202 :

« (...) **Le 24 avril 1725**, le « bassin en pierre de taille et le triomphe de la fontaine » de la place du fossé étant terminés, l'eau se mit glorieusement à couler. La nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair, les maisons furent aussitôt désertées, tout le monde se précipita vers le Conseil de ville (...). La fontaine de l'église ne fut terminée que quelques mois plus tard (...) »

Plus d'infos : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1640225/>

Un groupe de travail a été constitué :

Annette Gueydan

Maryse Baesberg (Photos du Fossé et montée du Fossé)

Laurence Algoud (Photos du Fossé et montée du Fossé)

Jean-Claude Morin

André Oddon

A l'occasion du tricentenaire de la mise en eau des fontaines de Saillans, celles du Fossé et de l'église, nous allons célébrer cet anniversaire le vendredi 25 avril à 18 heures avec un vin d'honneur sur la place du Fossé avec 21 musiciens de Harmo'Dye de DIE.

Tout Saillans est invité et en particulier les membres du CoCon Patrimoine.

(Affiche jointe en prime time).

C) Articles du Solaire

Registre avec thèmes.

J-C. M. et Maryse rassemblent les différents Solaure (ceux de Maryse et ceux de l'Office du Tourisme) pour un état les numéros manquants.

Récupération des « Solaure » à l'OT de Saillans début septembre 2024

Regroupement avec les « Solaure » de François et de Maryse.

Quand la collection sera regroupée, en parfait état et complète :
Contacter :

Contact patrimoine : accueil 04 75 79 27 17

Laurence Pommaret, chargée de mission patrimoine mobilier et
objets : lpommaret@ladrome.fr

et/ou

Contact embellissement, mission d'ingénierie publique :

Laurence Didier 04 75 79 26 30 poste 2630
portable 06 98 96 40 78.

Ces 2 contacts peuvent nous mettre en relation avec les Archives Départementales pour une éventuelle numérisation de ces « Solaure ».

Jean-Pierre Gueymard dispose de la collection complète des Solaure 1968 et +

François et Maryse disposent aussi de nombreux Solaure.

Pas de Tri des articles exclusivement sur Saillans à effectuer par thèmes.

Parce que le répertoire est déjà fait pour la plupart des Solaure.

Voir la question du répertoire pour les derniers (rédacteur Jean-Pierre Chancel).

Numérisation du répertoire en premier lieu.

Rappel des thèmes à étudier : exemple sur la Gare, les Fontaines,

les Commerces, numérisation à la Mairie de Saillans en dehors des horaires d'ouverture : *samedis matin*.

Urbanisme rédigé par M. Gueymard et mis en forme numérique par Vincent David (Saillans_2.000 ans d'urbanisme)

Livre de Eric Peyrard petit fils de Maurice Peyrard, compilation des articles de son grand-père (éditeur Ampelos).

IX/ Place du Fossé - côté Ouest + côté Est :

A) Réflexions et décisions :

Place du Fossé côté Ouest

- Empêcher le stationnement des voitures
- Fresque
- Plantes grimpantes
- Accrochages divers sur des grilles ou cimaises

• Retenu : Mise en place de l'expo. « Avant-Après » avec des explications :

• Annette et Jean-Claude Morin ont travaillé sur des textes pour accompagner les photos.

- Sculptures du symposium

Plutôt de la décoration que des vélos et / ou des motos.

Exposition réussie dimanche 1 septembre du photographe Salgado et présentation du film de Salgado/Wim Wenders : « Le Sel de la Terre » qui sera projeté le samedi 7 septembre 2024 à 20 H. au Temple de Saillans.

Fresque :

Fresque en trompe l'œil avec réflexion sur les 2 murs + réflexion sur l'usage de la parcelle.

Expositions temporaires.

Penser un aménagement global avec les 2 espaces Est et Ouest.

Vincent propose un cadre de travail des réflexions pour un programme.

Méthologie / rencontre avec Antoine Daublain, Chargé de Projets à la Mairie d'Aouste-sur-Sye :

Aouste : choix d'une fresque par une commission ad-hoc et initiée par 1 élu très motivé.

Aouste : la fresque et les travaux liés étaient suivis par Antoine Daublain donc

hors marché de maîtrise d'œuvre.

3 Composantes :

- Humains = commerçants, riverains, d'autres habitants
- Artistique : choix de l'artiste : possibilités diverses : Vincent Ducaroy (Bourgoin-Jaillieu), Sorry Graffity (Valence), Benoit Imbert, Vincent Lansade
- Technico-administratif choix par exemple du type de peinture de la Fresque - autorisations d'urbanisme - Choix des entreprises-Suivi chantier

Quels sont les murs à orner :

Le mur Est de la place Est se voit bien de la Terrasse du Café des Sports.

Traitement préalable des murs :

Murs humides : piquer, faire un enduit à la chaux et mettre une zinguerie sur les rives (consultation possible de Monsieur Lang à Romans)

Saillans : drainage indispensable en pied de façade ; un façadier est à même d'estimer si les murs sont humide ou non.

Peinture de la fresque :

La peinture minérale est garantie 20 ans (Ducaroy) et la seule possible sur un revêtement à la chaux. Les pigments minéraux sont plus colorés et la lumière a moins d'influence sur les contrastes.

Le vernis anti tag ne se pose pas sur la peinture minérale.

La municipalité souhaitait que plusieurs projets lui soient proposés.

Réaliser des fresques sur des murs humides et donc à traiter, amène à la réflexion d'autres projets.

Echanges :

Question Fait-on une fresque :

Ne pas lier les 2 côtés Est et Ouest de la place.

Utilisation la parcelle de 85 m² en tant de surface commerciale ?

Les Jeunes Chefs doit rester un commerce. Jurisprudence : pas les étages.

Gérard Verger : propose d'acheter le restaurant

Vincent : Demander à un concepteur de concilier commerce et utilisation publique et concevoir une fresque avec les 2 utilisations.

Joëlle question sur cet espace : y transférer la terrasse du Café des Sports.

Réponse préserver les Commerces à préserver.

Le deal serait d'y mettre la Fontaine.

Piste : végétaliser les murs avec bandes drainantes.

Garder l'idée d'exposition itinérante en plus de la Fresque.

Proposition d'installer des bâches / Tentures d'extérieur

Approcher Les propriétaires : NON

Faire chiffrer ce qui pourrait être un projet :

Trouver quelqu'un pour prochaine réunion : contacter « Coliombe »

A Saillans : Contacter Coliombe

Qu'est-ce qu'on veut pour cet espace ?
Il faudrait choisir un aménageur.

Intervention d'Annie Maurin :

Regrette de ne pas avoir été contactée avant : du travail de la commission pour rien.

Mur compliqué – mesure réalisée de l'humidité à l'intérieur.

Problème d'un regard sur la place avec circulation d'eau.

Olivier Garnier : Mairie responsable / passage d'un mandat (2014-2020).

VAS avait aussi l'idée de Fresque (avant 2014).

Manquait les éléments d'Annie ; que faire sur ce mur exemple : pas d'isolation extérieure. Quelles nouvelles techniques ?

Caves d'Annie : 36 m2.

**En conclusion une fresque sur le mur Sud est exclue en l'état.
Pas d'accord actuellement.**

Pas de rack à vélos sur cette place de l'ensemble.

Rappel : plan Vélos de la 3CPS – Phase d'installation de 40, au moins 20 sont déjà installés.

Proposition de la Mairie : mettre des postes d'animation (table de dames, table d'échec,.....)

Grilles : échange à ce propos, description dessinée sur paper board par Annette.

Mairie : pas d'ajout d'éclairage pour cette phase d'aménagement.

Proposition du CoCon Patrimoine : un lampadaire ou deux lampadaires (un jeu d'éclairage).

Possibilité d'éclairage de couleur (bleu,...)

Ajout d'une corbeille à papier.

Décisions :

L'aménagement présenté lors de la réunion du 24 février 2025 sera mis en place printemps 2025.

Installation prévue en mars 2025 : achat réalisé de 3 bancs à assises à 6 lattes de bois, largeur 2 m, modèle EBENE ;
Abandon : 2 racks à vélos de 3 appuis à vélos chacun.

Présentation du schéma des grilles commandées en CoCon patrimoine du 24 mars 2025.

Mettre des jardinières plutôt rondes, obligatoirement lourdes pour barrer les entrées des motos et des voitures. La jardinière restante de la rue Barnave sera placée côté Nord.

Les grilles seront installées par Lucas Pelaez le 22 avril.

Les 3 bancs seront mis en place également le 22 avril 2025.

La jardinière de la rue Barnave a été amenée et vidée.

Il est proposé d'y planter en mai 2025 des Yucca rouges (Hesperaloe parviflora) et des Aloë striatula, cactées non piquantes.

Un drainage et feutre de type « Bidim » est indispensable pour la préservation en hiver de ce type de végétaux, par ailleurs résistant à la chaleur et au sec en été.

(Photos jointes)

2 panneaux interdit vélos motos

Box à livres
Pas de tables

Exposition sur le thème de l'eau (célébration du tricentenaire de la fontaine du Fossé .
Mettre l'Expo. AVANT APRES.

Commentaires des photos de cette exposition faits par Annette et Jean-Claude
+ la fontaine était alimentée par l'eau du Contècle.

X/ Panneaux patrimoine - photos historiques :

Maryse a présenté des photos des panneaux historiques de Luc-en-Diois

Ce circuit de 46 photos sur plaques métalliques, avec QRcodes, N° de repérage et date de la photo, date de 2014.

Il a été porté par l'Association Voconces Anim'. Luc n'a pas oublié qu'elle était un des pôles/capitales des Voconces avant le transfert à Die par l'occupant romain.

Le livret a été réalisé avec le concours de l'Office du Tourisme de Luc-en-Diois.

C'est le résultat d'un travail historique de fond.

L'association VAS (Vivre à Saillans) n'est pas intéressée.
Le projet est donc mis en attente.

Cela n'empêche pas de numériser au Forum les collections, en haute définition, avec un texte explicatif pour chaque photo.

En effet Mémoire de la Drôme dispose de beaucoup de documents mais la mairie adhérente ne dispose que de 3 documents par an en haute définition.

Le choix des documents à demander reste ouvert au CoCon Patrimoine :

Demander La Photo Mémoire de la Drôme du Chapeau Cornard en Haute définition.

XI/ Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine et Projet Point I / Gare / Passerelle :

A) Projet de Maison du Tourisme et du Patrimoine

Non abordé le 9 octobre 2024-en stand-by :

Carole Marcel de l'O.T. est fortement intéressée.

Dans le Memento de la Commission Embellissement :

Carine Marande est chargée de mission pour le soutien technique et financier pour les Musées et Maisons de Patrimoine (Maisons Thématiques).

B) Projet Point I / Gare / Passerelle

La surface d'ombrières photovoltaïques proposée est de 540 m²

Le nombre de places de parking proposé est de 60 places avec un retournement côté Est.

En fait 40 places seront créées si on déduit les places enlevées au Point I.

Etudes : 2024_2025

Travaux : 2026.

Vincent expose :

Le projet est une porte (passage d'un état à un autre – signal entrée du centre bourg – au-delà de son aspect purement fonctionnel).

Idée/proposition : panneaux solaires sur rampe et passerelle, question à poser au Cabinet Valentin Poirson ?

Impossible à la vue de la volonté commune d'alléger au maximum les lignes.

Le projet APS a été présenté également aux services départementaux, à Madame Bourgon (ABF) et au Paysagiste Conseil de l'Etat.

Passerelle présentation par François Brocard :

24 février 2025 : on en est à l'APD A

24 mars 2025 : on en est à l'APD B,

Mais un peu tôt pour une réunion publique on ne maîtrise pas encore financièrement le projet.

Pas encore de subvention, pas encore de plan de financement.

Une variante devant réduire drastiquement les coûts a donc été demandée à la MOE.

Rappel projet en 3 parties :

- Escalier rampe passerelle
- Aménagement Point I- arrêt bus – OM
- Aménagement parking de la Gare avec photovoltaïque

Phase Travaux possibles sur 3 ans.

Choix : beaucoup d'échanges avec Bâtiments de France

Avis de l'ex-architecte ABF = un espace plus routier

Avis département de la Drôme : voirie départementale : pas de feu rouge, reste une déviation.

Le nouveau ABF se positionnera sur l'ensemble du projet.

La MOE a pris beaucoup des arguments de demandes d'intégration et en particulier les piliers de soutènement de la passerelle et de la rampe.

Prix passerelle : rampe seule environ 400 000 €

Pourquoi pas enlever la rampe : pas d'ascenseur : dispositif + léger type élévateur = très lent : ¼ heure.

Dénivelé au moins 6 m.

Economies avec mission complémentaire avec une version « monte-charge ».

Pas de Travaux en 2025.

--- HORS Ordre du jour : pour rappel ---

XII/ Symposiums 2024 :

Symposium

Proposition d'installer la Statue du Bouquetin (200 kg) : propositions à la suite du Symposium (Couleur et Volume)

- Banc chemin de la Tour
- Jardin public
- Talus de l'Office du Tourisme

En 2026 : possibilité d'installer d'autres statues du prochain Symposium

Thème du prochain Symposium à proposer, ce thème sera proposé

fin 2025 aux artistes afin qu'ils travaillent dessus.

XIII/ Ecran de vidéo-projection et Patrimoine

Immatériel :

Proposition mettre l'écran à la salle des Fêtes (récupéré des écoles).

Proposition de Gérard Verger : Patrimoine immatériel :

Métiers anciens et ceux qui perdurent.

Exemple : chasse d'eau en fonte « Bonnard » chez Vincent et aussi chez Maryse.

Retrouver les histoires de vie.

Comment était la vie à Saillans.

Reste du matériel, des photos, des reconstitutions etc...des presses...

Photos des usines de Saillans avec les employés (retrouver les documents extraits pour Mémoires de Soie et demander les autorisations liées au droit d'auteur).

Gérard Verger : patrimoine du futur ; constituer aujourd'hui le patrimoine de demain.

Prochaine réunion, le 28 avril 2025 à 18 H.